



service
SANTÉ TRAVAIL Conseils à la reprise d'activité,
prévenir le risque légionellose

Pendant la période du confinement, vous avez arrêté votre activité totalement ou partiellement et n'avez plus utilisé votre réseau d'eau. Il peut exister un risque de légionellose à la réouverture de celui-ci.

Quelques recommandations s'imposent :

- Pour **l'eau froide**, que le réseau ait été vidangé ou non, laisser couler l'eau froide à tous les points d'usage (lavabo, douche) pendant 5 mn à faible débit ;
- Pour **l'eau chaude**, monter la température de la production d'eau chaude sanitaire (60-70 °C.), laisser couler l'eau en plusieurs points d'usage éloignés de la production jusqu'à l'obtention de la température maximale (si possible 70 ° C.), laisser couler l'eau chaude 30 minutes à faible débit si possible (à minima 10 minutes), détartrer et désinfecter les points d'usage pommeaux de douche, mousseurs..., remettre la température de la production d'eau chaude sanitaire à sa consigne habituelle (55° C.°).

(sources : Service Santé au travail Savoie)